

Vitrailliste

RNCP36468 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	224v
Formacode(s)	45579
Code(s) ROME	B1602, B1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2025

Certificateur(s)

NOLWENN CHASSIN-DE-KERGOMMEAUX · SIRET : 43890488000053

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le vitrailliste est un artisan d'art, qui travaille le verre à froid, conçoit et réalise sur mesure des projets originaux de décoration intérieure ou extérieure, seul ou en équipe, par un assemblage de façon traditionnelle au plomb, en Tiffany ou au ciment, de tout type de verres plats ou de dalles, imprimés, colorés ou non. Ces vitreries, simples ou complexes peuvent être enrichies de motifs peints de grisailles, d'émaux. Il peut aussi associer plusieurs techniques pour enrichir ses décors comme le fusing, le thermoformage, la gravure à l'acide ou au diamant.

Le vitrailliste peut réaliser également des restaurations d'œuvres détériorées, en gardant l'esprit initial du maître verrier tout en respectant le patrimoine, selon les procédés de restauration exigés par la profession.

Que ce soit de la création ou de la restauration de vitraux, le vitrailliste met en œuvre toutes ses compétences artistiques et techniques en jouant sur la transparence du verre et la luminosité de l'environnement.

Créatif, technicien, gestionnaire, le vitrailliste est apte à

- Identifier les besoins d'un client, et à analyser une demande,
- Concevoir un projet et définir un processus d'exécution seul ou avec une équipe,
- Assurer l'évaluation et mener à bien son exécution en tenant compte des contraintes du client, jusqu'à la pose in situ,
- Réaliser la promotion le suivi et la facturation du projet pour le bon développement de l'activité artisanale.

ACTIVITÉS VISÉES

Que ce soit de la création ou de la restauration de vitraux, le vitrailliste réalise les activités suivantes :

1. Analyse de la demande et recueil des données techniques auprès du commanditaire : Il analyse et décode le besoin du client afin de rédiger le cahier des charges. Il prend en compte les contraintes budgétaires et techniques du projet et les exigences de son activité.

Selon le type de commande, Il relève les mesures, les poncifs et nomenclature les baies à réaliser.

2. Étude de faisabilité et préconisations : Il réalise une première esquisse en réponse à la problématique d'art verrier à l'aide du relevé de côte et de photographies de l'environnement de pose. Il réalise et reproduit des dessins, des détails d'œuvre, croquis, tenant compte des solutions esthétiques, techniques et économiques en réponse à la problématique de l'ouvrage verrier ; et met en exergue les orientations structurantes ainsi que les obstacles à la réalisation du projet.

3. Matérialisation d'une proposition commerciale : Au regard de l'étude de la demande, Il négocie une proposition commerciale avec le client en s'appuyant sur les échanges effectués avec ce dernier. À la suite de la négociation commerciale, il rédige le devis.

4. Mise en forme du projet correspondant à la demande : Il applique les notions pratiques de dessin et de géométrie dans le but de présenter un projet et sa coloration.

Il réalise les maquettes s'inspirant de ses recherches sur l'esthétique (stylistiques et/ou plastiques) du projet, ses caractéristiques fonctionnelles et techniques tenant compte des contraintes techniques et économiques en réponse à la problématique de l'ouvrage verrier ; Il présente au client une solution d'ouvrage verrier en argumentant son choix afin de faire adhérer le client et de valider la solution la plus adaptée au projet.

5. Conception des phases du projet : Il rédige la fiche produit client et technique de suivi reprenant l'ensemble des éléments vus et négociés avec le client afin de s'approprier la gamme opératoire, la chronologie et l'ordonnancement des étapes de réalisation du vitrail de la conception à la pose de ce dernier. Il agrandit la maquette pour réaliser le carton et son tracé sur calque.

6. Préparation de la réalisation de l'ouvrage verrier : Il définit la gamme opératoire, la chronologie et l'ordonnancement des étapes de réalisation d'un vitrail. Il prépare la mise en œuvre du vitrail en s'assurant de l'entretien et de la disponibilité du poste de travail, des matières d'œuvre et de la conformité des outils nécessaires à la réalisation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables dans la profession. Il détermine les moyens de contrôle adaptés au processus de fabrication du vitrail.

7. Mise en œuvre d'un vitrail : Il organise et réalise les opérations de fabrication d'un vitrail dans les règles de l'art et dans le respect des critères de régularité, qualité, quantité. Il coupe tout type de verre au calibre ou à la pige ; sertit des montages simples et complexes et en assure l'étanchéité. Il assure l'arrêt des moyens de fabrication du vitrail

8. Suivi et contrôle la fabrication de l'ouvrage verrier : Il assure le suivi et le contrôle de la réalisation du vitrail tant sur le plan de la qualité de réalisation de la mise en œuvre que sur le plan financier.

9. Décoration de l'ouvrage verrier : Il organise et réalise, selon la nécessité du projet, les opérations de décoration sur verre et de restauration de vitraux anciens dans les règles de l'art.

Il peint les traits et modelés sur verre, applique le jaune d'argent et procède à la gravure selon les besoins de l'œuvre ; Enfourne les pièces peintes ou pour fusing ou thermoformage et programme et planifie les cuissons. Il restaure des vitraux en mettant en œuvre ses connaissances sur l'histoire du vitrail, sur l'iconographie religieuse et civile.

10. Chantier d'installation des vitraux dans leur environnement de pose (ou dépose) : Il organise le montage et l'installation du chantier de pose (ou dépose) dans le respect des conditions de sécurité pour l'équipe et le client, et pilote l'équipe sur le chantier. Il pose (ou dépose) l'ouvrage verrier dans l'environnement habituel de résidence de ce dernier. Il rédige le procès-verbal de livraison de chantier et s'assure de la levée des réserves avec son client.

11. Techniques et outils de la création de l'atelier d'Artisan Vitrailliste : Il/elle met en place une veille concurrentielle afin de définir son positionnement sur le marché ainsi que son offre de prestations.

Il s'assure de la cohérence de son offre avec les pratiques du marché.

12. Identification d'un réseau de partenaire et positionnement sur le marché : Il met en œuvre les techniques et outils de la création d'entreprise pour réaliser son projet personnel. Il élabore une stratégie de commercialisation de l'offre et identifie un réseau de partenaire et son positionnement sur le marché. Il réalise veille permettant un positionnement commercial et marketing (réseaux sociaux, appel d'offre...).

Il met en œuvre un plan de développement commercial, d'identité visuelle et communication.

13. Suivi et mesure des prestations : Il met en place des indicateurs de suivi concernant sa production afin de réguler son activité et de s'assurer du bon déroulement des différents travaux.

Il met en œuvre le suivi du planning et des budgets et ajuste ses actions le cas échéant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mener un entretien exploratoire ou de découverte avec le commanditaire afin de décoder et collecter en direct les informations relatives à la création de vitrail ou à la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Établir la synthèse des besoins du commanditaire et des données techniques afin de rédiger le cahier des charges qui va nourrir l'étude de faisabilité, relatif à la création de vitrail ou à la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Analyser la synthèse des besoins et attentes du commanditaire ainsi que les éléments de contexte du projet (environnement de pose, usage, délais) afin d'établir une première formalisation et évaluation des caractéristiques fonctionnelles, esthétiques (stylistiques et/ou plastiques) et techniques de la création de vitrail ou de la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Réaliser une étude de faisabilité en fonction des contraintes esthétiques, techniques, économiques et de sécurité afin de permettre de visualiser clairement la problématique centrale du projet de création ou de rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Formaliser une proposition commerciale contenant un programme de production et de pose de la création de vitrail

ou de la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage (différentes phases contractuelles) afin de proposer une estimation budgétaire au client.

- Appliquer les notions pratiques de dessin et de géométrie dans le but de présenter des solutions de création de vitrail et leurs colorations.
- Traduire visuellement des idées, des intentions afin de les proposer et les exposer au client, lui permettant un choix de visuels réalistes des solutions de création de vitrail.
- Choisir les modes et les moyens de communication adaptés (type de supports, moyens de présentation, de transmission) afin permettre au client d'arbitrer entre les solutions proposées pour la création de vitrail ou la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Présenter les solutions et leurs colorations afin de faire adhérer le client et de valider la solution qui lui est la plus adaptée dans le cadre de la création de vitrail ou de la rénovation par simple piquage/repiquage.
- Établir la gamme opératoire la chronologie et l'ordonnancement des étapes des travaux en atelier et/ou sur chantier afin de vérifier l'adéquation entre les matières d'œuvre, matériels et main d'œuvre nécessaires à la réalisation verrière et leur disponibilité.
- Établir un planning de la création de vitrail ou la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage..
- Identifier, choisir et préparer les matières d'œuvre (verres, étain, plomb...) afin d'anticiper leur commande pour les quantités nécessaires à la mise en œuvre.
- Choisir, vérifier la conformité et assurer la maintenance préventive des machines et des outils afin d'assurer leur bon fonctionnement lors de la mise en œuvre (ciseaux, cutter, couteaux, fer à souder...).
- Identifier et préparer les outils de contrôle afin de garantir une production de l'ouvrage verrier dans le respect des critères de régularité, qualité et quantité dans la tradition de la profession.
- Organiser et adapter l'espace de travail afin d'assurer son accessibilité et la mise en œuvre des productions dans le respect des règles d'hygiène et sécurité applicables dans la profession.
- Tracer précisément les éléments graphiques nécessaires à la fabrication de l'ouvrage sur le carton afin de découper les gabarits des pièces de verre et reporter au calque le chemin de plomb pour le suivi des opérations de fabrication.
- Débiter et découper pour optimiser la production en termes de marge et délais.
- Couper les pièces de verre au gabarit pour réaliser l'agencement du vitrail.
- Peindre à la main (grisaille, cémentation) pour souligner le dessin du modèle réalisé.
- Sertir pour effectuer les assemblages et liaisons des pièces de verres coupées et des panneaux.
- Mastiquer pour réaliser l'étanchéité nécessaire à la cohésion et l'imperméabilisation de l'ouvrage.
- Conditionner, manutentionner, stocker pour garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité, des règles d'ergonomie et norme environnementales.
- Assurer l'arrêt de la fabrication pour sécuriser et maintenir le poste de travail en état de fonctionnement.
- Vérifier la conformité des réalisations en cours de fabrication, effectuer l'auto contrôle et appliquer les mesures correctives afin de garantir une production dans le respect des critères de régularité, qualité et quantité.
- Effectuer un bilan par rapport aux prévisions pour s'assurer de la rentabilité de l'ouvrage.
- Décorer par apport de matière pour réaliser des pièces avec ornements peints conformément au choix esthétique validé par le client.
- Décorer par enlèvement de matière pour réaliser des pièces avec ornements gravés à l'acide ou au stylo graveur conformément au choix esthétique validé par le client.
- Former et déformer à chaud (Fusing_thermoformage) pour réaliser des pièces conformément au choix esthétique validé par le client.
- Analyser les procédés de fabrication pour refaire à l'identique ou au plus proche une pièce de verre dans le cadre d'une restauration.
- Entretenir, procéder à de petites réparations pour restaurer un ouvrage verrier en réponse à un commanditaire.
- Coller à froid de pièces de verre dans le cadre d'une restauration ou d'un vitrail dans le cadre de sa pose.
- Déposer un ouvrage verrier pour permettre sa restauration, et/ou poser un ouvrage verrier pour finaliser une commande client.
- Gérer et finaliser un chantier de pose, dépose ou restauration de vitraux afin de garantir l'exécution des travaux dans le respect des consignes d'hygiène de sécurité et d'ergonomie.
- Clore le projet de pose, dépose ou restauration de vitraux par la rédaction du PV de livraison pour s'assurer de la main levée des réserves du client.
- Réaliser une étude de marché de l'activité de vitrailliste en phase avec sa stratégie de production et d'implantation afin d'assurer le démarrage de l'activité.
- Définir un statut d'entreprise adapté à son activité d'artisan vitrailliste en déterminant toutes les étapes y afférentes

afin de créer la structure en phase avec sa stratégie de développement.

- Planifier le plan de communication inhérent au démarrage de l'activité.
- Développement des réseaux de partenaires et fournisseurs afin d'optimiser la rentabilité et les délais de fabrication de la production.
- Réaliser une veille du positionnement commercial de sa production afin d'accompagner la dynamique de développement de son activité et d'assurer la cohérence de son offre avec les pratiques du marché.
- Assure le développement et la promotion de son activité auprès de clients de structures (copropriétés, paroisses, musées et municipalités) et de professionnels (artisan du bâtiment, maître d'œuvre, architecte, décorateurs) en s'appuyant sur des outils de communication professionnels et sociaux afin d'améliorer ses propositions clients et de continuer d'inscrire son activité dans les tendances de son marché.
- Réaliser le suivi de sa production pour assurer le développement de son activité et sa rentabilité financière.
- Formaliser les devis et facturations conformément aux règles de la fiscalité d'entreprise afin d'assurer la gestion quotidienne de son entreprise.

Blocs de compétences

RNCP36468BC01 — Analyser la demande du commanditaire, réaliser et poser des vitraux mobilisant un socle de compétences de base solide

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mener un entretien exploratoire ou de découverte avec le commanditaire afin de décoder et collecter en direct les informations relatives à la création de vitrail ou à la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage
- Établir la synthèse des besoins du commanditaire et des données techniques afin de rédiger le cahier des charges qui va nourrir l'étude de faisabilité, relatif à la création de vitrail ou à la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Analyser la synthèse des besoins et attentes du commanditaire ainsi que les éléments de contexte du projet (environnement de pose, usage, délais) afin d'établir une première formalisation et évaluation des caractéristiques fonctionnelles, esthétiques (stylistiques et/ou plastiques) et techniques de la création de vitrail ou de la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Réaliser une étude de faisabilité en fonction des contraintes esthétiques, techniques, économiques et de sécurité afin de permettre de visualiser clairement la problématique centrale du projet de création ou de rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Formaliser une proposition commerciale contenant un programme de production et de pose de la création de vitrail ou de la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage (différentes phases contractuelles) afin de proposer une estimation budgétaire au client.
- Appliquer les notions pratiques de dessin et de géométrie dans le but de présenter des solutions de création de vitrail et leurs colorations.
- Traduire visuellement des idées, des intentions afin de les proposer et les exposer au client, lui permettant un choix de visuels réalistes des solutions de création de vitrail.
- Choisir les modes et les moyens de communication adaptés (type de supports, moyens de présentation, de transmission) afin permettre au client d'arbitrer entre les solutions proposées pour la création de vitrail ou la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage.
- Présenter les solutions et leurs colorations afin de faire adhérer le client et de valider la solution qui lui est la plus adaptée dans le cadre de la création de vitrail ou de la rénovation par simple piquage/repiquage.
- Établir la gamme opératoire la chronologie et l'ordonnancement des étapes des travaux en atelier et/ou sur chantier afin de vérifier l'adéquation entre les matières d'œuvre, matériels et main d'œuvre nécessaires à la réalisation verrière et leur disponibilité.
- Établir un planning de la création de vitrail ou la rénovation de vitrail par simple piquage/repiquage
- Identifier, choisir et préparer les matières d'œuvre (verres, étain, plomb...) afin d'anticiper leur commande pour les quantités nécessaires à la mise en œuvre.
- Choisir, vérifier la conformité et assurer la maintenance préventive des machines et des outils afin d'assurer leur bon fonctionnement lors de la mise en œuvre (ciseaux, cutter, couteaux, fer à souder...).
- Identifier et préparer les outils de contrôle afin de garantir une production de l'ouvrage verrier dans le respect des critères de régularité, qualité et quantité dans la tradition de la profession.
- Organiser et adapter l'espace de travail afin d'assurer son accessibilité et la mise en œuvre des productions dans le

respect des règles d'hygiène et sécurité applicables dans la profession.

- Tracer précisément les éléments graphiques nécessaires à la fabrication de l'ouvrage sur le carton afin de découper les gabarits des pièces de verre et reporter au calque le chemin de plomb pour le suivi des opérations de fabrication.
- Débit et découper pour optimiser la production en termes de marge et délais.
- Couper les pièces de verre au gabarit pour réaliser l'agencement du vitrail.
- Peindre à la main (grisaille, cémentation) pour souligner le dessin du modèle réalisé.
- Sertir pour effectuer les assemblages et liaisons des pièces de verres coupées et des panneaux.
- Mastiquer pour réaliser l'étanchéité nécessaire à la cohésion et l'imperméabilisation de l'ouvrage.
- Conditionner, manutentionner, stocker pour garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité, des règles d'ergonomie et norme environnementales.
- Assurer l'arrêt de la fabrication pour sécuriser et maintenir le poste de travail en état de fonctionnement.
- Vérifier la conformité des réalisations en cours de fabrication, effectuer l'auto contrôle et appliquer les mesures correctives afin de garantir une production dans le respect des critères de régularité, qualité et quantité.
- Effectuer un bilan par rapport aux prévisions pour s'assurer de la rentabilité de l'ouvrage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale : le candidat présente au jury professionnel un dossier élaboré en amont de la session. Il soumet au jury les fiches techniques produit/client et techniques de suivi relatives à ses réalisations de vitraux. Le candidat présente et soutient le dossier de ses réalisations devant un jury de 3 professionnels selon le déroulement suivant : un temps de présentation sans interruption ; un temps de questions réponses avec les membres du jury.

RNCP36468BC02 — Réaliser la décoration sur verre et procéder à l'étude des restaurations de vitraux anciens en employant les techniques usuelles et recommandées du métier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décorer par apport de matière pour réaliser des pièces avec ornements peints conformément au choix esthétique validé par le client.
- Décorer par enlèvement de matière pour réaliser des pièces avec ornements gravés à l'acide ou au stylo graveur conformément au choix esthétique validé par le client.
- Former et déformer à chaud (Fusing_thermoformage) pour réaliser des pièces conformément au choix esthétique validé par le client.
- Analyser les procédés de fabrication pour refaire à l'identique ou au plus proche une pièce de verre dans le cadre d'une restauration.
- Entretenir, procéder à de petites réparations pour restaurer un ouvrage verrier en réponse à un commanditaire.
- Coller à froid de pièces de verre dans le cadre d'une restauration ou d'un vitrail dans le cadre de sa pose.
- Déposer un ouvrage verrier pour permettre sa restauration, et/ou poser un ouvrage verrier pour finaliser une commande client.
- Gérer et finaliser un chantier de pose, dépose ou restauration de vitraux afin de garantir l'exécution des travaux dans le respect des consignes d'hygiène de sécurité et d'ergonomie.
- Clore le projet de pose, dépose ou restauration de vitraux par la rédaction du PV de livraison pour s'assurer de la main levée des réserves du client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale : le candidat présente au jury un dossier élaboré en amont de la session composé des fiches techniques produit/client et techniques de suivi relatives à ses réalisations de vitraux. Le candidat présente et soutient son dossier, il argumente et justifie ses choix devant un jury de 3 professionnels selon le déroulement suivant : un temps de présentation sans interruption ; un temps de questions réponses avec les membres du jury.

RNCP36468BC03 — Développer et gérer une activité professionnelle d'Artisan vitrailliste tant en création qu'en restauration

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une étude de marché de l'activité de vitrailliste en phase avec sa stratégie de production et d'implantation afin d'assurer le démarrage de l'activité.
- Définir un statut d'entreprise adapté à son activité d'artisan vitrailliste en déterminant toutes les étapes y afférentes afin de créer la structure en phase avec sa stratégie de développement.
- Planifier le plan de communication inhérent au démarrage de l'activité.
- Développement des réseaux de partenaires et fournisseurs afin d'optimiser la rentabilité et les délais de fabrication de la production.

- Réaliser une veille du positionnement commercial de sa production afin d'accompagner la dynamique de développement de son activité et d'assurer la cohérence de son offre avec les pratiques du marché.
- Assure le développement et la promotion de son activité auprès de clients de structures (copropriétés, paroisses, musées et municipalités) et de professionnels (artisan du bâtiment, maître d'œuvre, architecte, décorateurs) en s'appuyant sur des outils de communication professionnels et sociaux afin d'améliorer ses propositions clients et de continuer d'inscrire son activité dans les tendances de son marché.
- Réaliser le suivi de sa production pour assurer le développement de son activité et sa rentabilité financière.
- Formaliser les devis et facturations conformément aux règles de la fiscalité d'entreprise afin d'assurer la gestion quotidienne de son entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale 1 : Le candidat présente au jury une réponse à un appel d'offre de création de vitrail in situ. Il soumet au jury un document écrit composé des dossiers artistique, technique et du dossier budgétaire. Il présente à l'oral l'ensemble de son projet ainsi que son système de suivi de prestations à mettre en place. Le candidat présente et soutient son projet, il argumente et justifie ses choix devant un jury de 3 professionnels, selon le déroulement suivant : un temps de présentation sans interruption ; un temps de questions réponses.

Soutenance orale 2 : Le candidat présente au jury un projet de création d'entreprise élaboré en amont de la session. Il soumet au jury un document écrit composé du business plan (remis au jury au moins une semaine avant la session).

Il présente à l'oral les résultats de sa veille, ses recherches, analyses de marché, ses stratégies d'implantation de marketing et de développement. Le candidat présente et soutient son projet, il argumente et justifie ses choix devant un jury devant de 3 professionnels selon le déroulement suivant : un temps de présentation sans interruption ; un temps de questions réponses.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le vitrailliste peut exercer son activité

- En tant que salarié, ou bien prestataire de service sous un statut d'indépendant auprès d'un atelier, ou en tant qu'artisan chef d'une entreprise qu'il aura créée ou reprise.
- Au sein : d'entreprises artisanales (maître verrier), de manufactures (ateliers de vitrailliste, d'artisan des métiers d'art), d'organismes de promotion des techniques verrières (cabinet d'architecte, décorateur d'intérieur), ou de son propre atelier.
- En contact : avec les clients et des intervenants extérieurs (designer, décorateur, conservateur de musée, syndic de copropriété,).
- Agissant dans les secteurs : artistique, verrerie d'art, architecture ; aménagement intérieur et décoration intérieure et extérieure de bâtiments, création de vitraux et entretien - conservation du patrimoine, décoration ameublement ornementation et luminaires, événementiel et spectacle, enseigne/signaletique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre les emplois de :

i) Vitrailliste (position II de la CCN IDCC 1945)

À ce stade le vitrailliste est amené à prendre une part d'initiative dans le cadre des instructions strictement définies. Il accomplit des travaux d'exécution sans difficulté particulière ou des travaux d'assistance à un salarié d'une position supérieure. Le vitrailliste effectue des travaux tels que : sertissage ; coupe du verre au calibre ou à la pige ; l'enfournement des pièces peintes ; la pratique de notions de dessin, de géométrie ; la dépose et pose simple de vitraux ; la restauration simple ; la dactylographie courante, le classement et la recherche de documents.

ii) Vitrailliste _ Ouvrier qualifié (position III de la CCN IDCC 1945) À ce stade le vitrailliste est amené à prendre une part d'initiatives et de responsabilités dans le cadre d'instructions précises. Il/elle accomplit des travaux courants mais variés et diversifiés. Il prévoit et organise son travail dans le cadre des impératifs de production ; détecte les dérives de fonctionnement et anomalies afin de les corriger ou d'en rendre compte précisément ; participe à la création et l'adaptation des produits ; assure sa production dans un esprit client/fournisseur. En tant qu'ouvrier qualifié le vitrailliste effectue des travaux tels que : la préparation et la conservation en état de rangement et de propreté de son poste de travail et en assurer la petite maintenance; le sertissage complexe ; la coupe de tout type de verre ; la dépose et pose complexes ; la peinture sur verre avec la maîtrise des bases de la peinture de trait et de modelé ; la réalisation de croquis, de calepins et la reproduction de détails, éventuellement en faisant des relevés sur place ; le

montage ou l'installation de chantier simple ; la restauration « ancien » ; la réalisation de sa production dans le respect des critères de régularité, qualité, quantité ; la conduite et l'entretien journalier d'un véhicule ; la rédaction de correspondance courante, la constitution et la tenue de dossiers, livres, de fiches de suivi qualité et de production en consignait avec rigueur le travail effectué ainsi que le temps passé, la facturation et la tenue d'une caisse.

iii) Vitrailliste _ Technicien (position IV de la CCN IDCC 1945) À ce stade le vitrailliste est amené à prendre une part d'initiatives et de responsabilités dans le cadre d'instructions permanentes dans un domaine d'activités bien délimité. Il accomplit des travaux plus complexes, soit d'exécution ou d'organisation ou de commandement, soit d'établissement d'études et de plans d'ouvrages courants. Il œuvre à la conception sémiologique et chromatique d'un projet (maquette, carton grandeur) ; la création ou fabrication de vitraux neufs doit être techniquement parfaite et esthétiquement maîtrisée. Il peut être appelé à effectuer des démarches courantes en représentation.

En tant que technicien le vitrailliste effectue des travaux tels que : la peinture sur verre (peinture de trait, de modelé, du jaune d'argent) et de la gravure ; des relevés des mesures, la prise des gabarits, l'agrandissement d'une maquette et son tracé sur calque ;

les démarches courantes de documentation, la préparation de fiches de travail, l'établissement d'attachements et de métrés sur bordereaux de prix, la préparation d'éléments de devis ; la conduite d'une équipe sur un chantier, l'organisation d'un chantier ; la restauration complexe de panneaux anciens ; l'exécution d'un projet et de sa coloration ; les tâches nécessitant la connaissance des termes techniques et permettant d'assurer la gestion et le suivi d'une activité commerciale d'artisan vitrailliste.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 790 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 199
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis du Bloc 1 = Les savoirs et les compétences de base telles que définies dans la certification CLÉA ou niveau équivalent (<https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>).

Pré requis du Bloc 2 = Certification partielle du Bloc 1 ou le CAP Arts et Techniques du verre-option Vitrailliste, ou une expérience professionnelle de six mois au sein d'un atelier tant que vitrailliste.

Pré requis du Bloc 3 = Certification partielle du Bloc 2 ou le Bac Professionnel ou une expérience professionnelle d'un an au sein d'un atelier tant que vitrailliste

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

2 professionnels ou enseignants du secteur d'activité +

Le responsable de la formation professionnelle délivrant la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 professionnels ou enseignants du secteur d'activité +

Le responsable de la formation professionnelle délivrant la certification

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	4	0	100 %	—
2017	3	0	100 %	67 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.aupasseurdelumiere.com/formation-professionnelle/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36468/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	59 941 €
Coût moyen par dossier	3 746 €
Durée moyenne	260 h
Période	05/2023 – 05/2025
France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	15 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.